

Le Bureau de l'Assemblée des délégués

---

Aux Eglises membres, aux délégués,  
au Conseil de la FEPS, aux présidences de  
l'EPER, de PPP, de fondia et de la FSR

Berne, le 18 décembre 2018

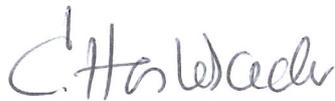
## Assemblée des délégués extraordinaire du 18 décembre 2018 à Berne

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal de l'AD, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par l'Assemblée des délégués au cours de la session du 18 décembre 2018 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

- 2 L'Assemblée des délégués adopte la constitution révisée lors de deux lectures.
- 3 L'Assemblée des délégués fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la date de mise en vigueur de la nouvelle constitution.
- 4.1.1 L'Assemblée des délégués élit Barbara Damaschke-Bösch à la vice-présidence de l'Assemblée des délégués pour le mandat 2019 – 2020.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Claudia Haslebacher  
Présidente de l'Assemblée des délégués



Hella Hoppe  
Directrice du Secrétariat